

Ecole de BOUTIERS-ST TROJAN
12 RUE DES ECOLES
16100 BOUTIERS ST TROJAN
Mail : ce.0160888d@ac-poitiers.fr
Tel : 05.45.32.18.35

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du 27 février 2018

Le conseil d'Ecole s'est réuni le mardi 27 février 2018 à 18h30 dans la classe de CE2-CM1 de l'école.

Etaients présents :

Représentants des parents d'élèves :

Mmes BAGLAN, CHAPELLE, COTRAUD, GAY, LABBE et PICHONNIER, Mr MICHAUD, Mme TORCHEBOEUF

Représentants mairie de BOUTIERS-ST TROJAN :

Mmes BRUNELLIERE et POULY, Mr CANET.

Enseignantes :

Mmes BARILLY, BESSOUAT, BRUN, FEDELICH, GUEGUEN, SURRAULT et POURRAGEAUD (directrice)

Mme PONTE Noëllie (stagiaire ESPE classe de Mme Pourrageaud)

Absents excusés :

Mr LAPEGUE (Inspecteur de l'Education Nationale)

Mr NIFENECKER (Maire de BOUTIERS ST TROJAN)

Mmes ROUQUET, PAMPIGLIONE et LAGUERRE (représentantes mairie)

Mmes POIRIER, SICAIRE et ROBION (représentantes parents d'élèves)

ORDRE DU JOUR :

Organisation du temps scolaire 2018-2019

Effectifs prévisionnels rentrée 2018-2019

PPMS

Label centenaire 14-18

Questions diverses

1/ Organisation du temps scolaire 2018-2019 :

- Lecture par Mme Pourrageaud aux membres du conseil des maîtres du cadre de l'organisation du temps scolaire 2018-2019 :
cadre général et cadre dérogatoire
- La mairie de Boutiers-Saint-Trojan se prononce en faveur d'une demande de dérogation : 8 demi-journées réparties sur 4 jours.
L'organisation des NAP n'étant plus assurée par le Grand Cognac à la rentrée 2018-2019, la mairie de Boutiers-Saint-Trojan ne pourra pas financer ces ateliers.
- L'équipe enseignante se prononce en faveur de la semaine de 4 jours.
Des ateliers pédagogiques décloisonnés seront proposés aux élèves les après-midis,
Les élèves pourront bénéficier d'activités culturelles et sportives (avec possibilité de déplacement) pendant le temps scolaire.

Pour les maternelles, les matinées de l'élève sont actuellement longues pour les enfants qui bénéficient d'ateliers NAP de 8h30-9h15 puis d'un temps d'enseignement de 9h15 à 12h15.

- Les représentants des parents d'élèves présentent les résultats de l'enquête réalisée auprès des familles de l'école:

Nombre de familles	4 jours souhaités	4,5 jours souhaités	Sans choix	Absence de réponse
98	53	17	6	22
	<u>Raisons données :</u> Les enfants sont trop fatigués avec le rythme actuel. Plus simple pour l'organisation des familles. Trop de temps de garderie pour les élèves.	<u>Raisons données :</u> Moins de temps de garde à organiser. Pour ne pas changer le rythme des enfants. Pour ne pas concentrer les apprentissages sur 4 jours.		

Au vu des résultats de l'enquête, les représentants des parents d'élèves se prononcent également en faveur d'une demande de dérogation de 8 demi-journées réparties sur 4 jours.

Horaires proposés pour la rentrée 2018-2019 :

- Rappel des obligations concernant les horaires : 1h30 minimum de pause méridienne, 24h d'enseignement hebdomadaire, 6h par jour et 3h30 par demi-journée d'enseignement quotidien maximum.

Discussion sur les différentes possibilités d'aménagement autour des quatre jours.

Vote et décision du conseil d'école pour les horaires :

Accueil des élèves	Matinée	Pause méridienne	Accueil des élèves	Après-midi
8h50-9h00	9h00-12h00	12h00-13h45	13h35-13h45	13h45-16h45
10'	3h00	1h45	10'	3h00

- Les APC auront lieu les lundis et mardis de 8h20 à 8h50.

- Les NAP ne seront pas reconduites pour la rentrée 2018-2019, l'équipe enseignante remercie les animateurs qui interviennent dans l'école pour leur professionnalisme. Les ateliers proposés aux élèves de 8h30 à 9h15 dans l'école se déroulent dans un bon climat.

- Un temps périscolaire (garderie) sera proposé par la mairie de Boutiers-Saint-Trojan de : 7h30-8h50 et de 16h45-18h30.

- La pause méridienne sera de 1h45 afin de permettre aux élèves d'avoir le temps de manger et de jouer avant la reprise des cours.

- Une réflexion sera également menée par l'équipe enseignante pour l'élaboration des emplois du temps des classes 2018-2019 afin de rester dans les meilleures conditions d'apprentissages pour les élèves.

Mme Pourrageaud rappelle que, suite aux décisions du conseil d'école concernant l'organisation du temps scolaire, la demande de dérogation sera conjointement signée par Mr le Maire et elle-même puis envoyée à la DSDEN de Charente pour le 16 mars 2018. Mme la Directrice Académique donnera alors un avis favorable ou défavorable à cette demande.

2/ Effectifs prévisionnels rentrée 2018-2019 :

Les inscriptions pour la rentrée 2018-2019 débuteront le 5 mars 2018.

Les effectifs prévisionnels pour 2018-2019 sont les suivants :

TPS	PS	MS	GS		Total maternelle
7	13	14	16		50

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total élémentaire
19	18	13	22	19	91

Soit un effectif total de 141 élèves.

3/ PPMS alerte intrusion/PPMS confinement/exercice incendie :

- Présentation du PPMS actualisé comportant le temps scolaire et le temps périscolaire
- Un exercice incendie a eu lieu cette année le 26 septembre 2017

- L' exercice alerte intrusion (se cacher) a été réalisé le 27 novembre 2017 dans les classes. Le signal a été déclenché lorsque les élèves étaient en classe par SMS sur les portables des enseignantes. Les élèves se sont cachés rapidement et ont respecté les consignes. Même problème que pour les exercices incendie : difficultés de communiquer entre les classes (demande de mise à disposition de talkies-walkies).

- Un exercice de confinement est prévu pour le 26 mars 2018. Les représentants de la Mairie et des parents d'élèves sont invités à participer à cet exercice.

Un exemplaire du PPMS alerte-intrusion et confinement a été remis à la Mairie de Boutiers et à Mmes Baglan et Gay (représentants des parents d'élèves).

Pour compléter les mallettes PPMS situées dans les lieux de mise en sûreté, la mairie a financé 3 packs d'eau dans chaque classe.

Rappel : Tout le personnel municipal a été formé au PSC1 le 18/11/2015

- **Demande faite aux représentants de la mairie :**
 - achat de talkies-walkies pour communiquer entre tous les bâtiments dans le cadre du PPMS
 - pose de films sur les portes pour couper la visibilité en l'absence de rideau
 - achat de 4 savons de Marseille, 3 trousse de premiers secours, 3 postes radio dynamo, 3 couvertures isothermiques, des thermomètres, du sucre.

4/ Label centenaire 14-18 :

L'école de Boutiers-Saint-Trojan a obtenu le **label Centenaire 14-18** au mois de janvier 2018.

L'école a obtenu également à titre gracieux le **théâtre de Cognac pour la représentation du spectacle qui aura lieu le 25 juin 2018**.

L'équipe enseignante remercie la Mairie de Boutiers-Saint-Trojan pour son soutien dans la recherche d'une salle de spectacle.

Elle remercie également Mr le Maire de Cognac d'avoir répondu favorablement à sa demande.

Dans le cadre du projet 14-18, la mairie de Boutiers-Saint Trojan a accordé une subvention de 500 €.

Suite à la labellisation du projet, l'école a également fait une demande de subvention auprès du comité centenaire.

Le projet se met en place dans les classes avec les interventions de Julia Pain sur l'ensemble des classes ainsi que Mr Huraux (historien) pour les CM1 et CM2.

Ce projet a pour objectif de développer le partenariat avec la mairie de Boutiers-Saint-Trojan, de St Brice, des associations, commerçants, parents d'élèves...

L'équipe enseignante fera également appel aux parents pour les aider dans la confection de blouses d'écolier.

L'APE travaille actuellement sur les décorations qui seront réalisées sur le même thème pour la fête de l'école du 29 juin 2018.

5/ Questions diverses :

● Appel à figurants pour les journées du patrimoine en septembre 2018 sur le thème du centenaire 14-18.

● Peut-on avoir une entrée et une sortie unique côté château d'eau ?

Oui, un mot sera collé dans les cahiers avec rappel de possibilité de parking sur la place de l'église et vers l'atelier.

● Travaux pendant les vacances ?

Oui, portes et fenêtres changées du côté des maternelles en différents endroits ainsi que les serrures et les clés suite aux effractions.

20h30, la séance est levée.

Secrétaire de séance : Mme GUEGUEN

La directrice : Mme POURRAGEAUD

